

BRÉSIL

**Justice n'a pas été rendue : la
tragédie de Corumbiara continue**

Index AI : AMR 19/025/00

Le système judiciaire des États brésiliens a montré une fois de plus qu'il était incapable de faire procéder à des enquêtes et à des actions en justice en cas d'atteintes manifestes aux droits humains, a déploré Amnesty International ce jour (vendredi 8 septembre 2000).

Le procès concernant le massacre de 10 paysans qui militaient en faveur de la réforme agraire et de deux membres de la police militaire à Corumbiara (État de Rondônia), lors d'une opération policière d'éviction en août 1995, a pris fin cette semaine. Sur les 12 membres de la police militaire qui étaient jugés, neuf ont été acquittés faute de preuves. D'autres membres de la police, des hommes armés en civil et un propriétaire terrien local qui auraient été impliqués dans ces homicides n'ont même pas été jugés.

Contrastant avec cela, à l'issue de ce même procès, deux militants ont été reconnus coupables du meurtre de deux membres de la police militaire, en dépit du manque apparent d'éléments prouvant leur responsabilité pénale individuelle.

« La police s'est efforcée dès le départ à faire capoter l'enquête sur le massacre, a déclaré Amnesty International. Elle a détruit des éléments de preuve retrouvés sur les lieux du massacre et exécuté de manière extrajudiciaire les témoins potentiels. »

Soit les autorités successivement chargées d'enquêter sur ce massacre ont été complices pour étouffer l'affaire, soit elles ont pâti du manque de ressources, de

Le 8 août 1995, environ 200 membres de la police militaire accompagnés d'hommes armés en civil ont évincé, en application d'une décision de justice, 2000 militants paysans du domaine de Santa Elina dans la municipalité de Corumbiara (État de Rondônia). Les policiers ont été accusés d'avoir tiré sans distinction sur les militants, dont certains auraient également tiré des coups de feu en direction des policiers. Cette opération s'est soldée par la mort d'au moins

personnel ou de volonté politique.

« De nouveau la justice a été desservie par un système judiciaire qui semble ne pas pouvoir, ou ne pas vouloir, reconnaître la responsabilité pénale individuelle des personnes à l'origine de ces crimes odieux », a souligné l'organisation de défense des droits humains avant d'ajouter : « Pour les proches des victimes, justice n'aura pas été rendue tant que toute la lumière n'aura pas été faite sur ce massacre, devant un tribunal. »

Amnesty International demande instamment aux autorités fédérales de veiller à ce que les systèmes judiciaires des États brésiliens soient en mesure de mener avec succès des enquêtes indépendantes qui permettent de poursuivre individuellement en justice toute personne soupçonnée d'être responsable de violations des droits humains, dans le respect des normes internationales en matière d'équité.

« La longue liste des massacres commis récemment au Brésil – dont la grande majorité des auteurs ont échappé à la justice – montre chaque jour que l'engagement des autorités brésiliennes à mettre fin à l'impunité et à veiller à la protection des droits humains va à peine au-delà d'un simple exercice de rhétorique », a déploré l'Organisation.

« Les membres de la police militaire accusés du célèbre massacre de paysans militants commis à Eldorado do Carajás en avril 1996 vont bientôt être rejugés : cette fois-ci il y aura lieu de saisir l'occasion et de faire en sorte que les responsables présumés fassent effectivement l'objet de poursuites. »

Rappel des faits

dix militants (des informations ont fait état d'un plus grand nombre de victimes) et de deux membres de la police militaire. De nombreux autres militants auraient été torturés pendant et après l'opération. Plus de 700 personnes ont été arrêtées. Plusieurs des militants tués auraient été exécutés de manière extrajudiciaire après que la police eut investi les lieux qu'ils occupaient. L'un des militants détenus, Sérgio Rodriguez Gomes, a été tué par des civils après que la

Amnesty International

BULLETIN D'INFORMATIONS 173/00
8 septembre 2000

page 2

police l'eut remis à des hommes armés dans une caserne quelques jours après l'opération d'éviction. (Pour en savoir plus sur cette affaire, consulter le document d'Amnesty International intitulé *BRÉSIL. Les massacres de Corumbiara et d'Eldorado de Carajás. Violences dans les zones rurales, brutalités policières et impunité*, index AI : AMR 19/01/98.)

Le procès collectif des 12 membres de la police militaire et des deux dirigeants militants s'est ouvert le 14 août 2000 et a donné lieu le 6 septembre 2000 à l'acquittement du haut responsable chargé de l'opération.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec le service de presse d'Amnesty International, à Londres, au 44 (0) 207 413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>